

Politique de Confidentialité sur les Signalements

1 **OBJET**

L'objectif de cette Politique de Confidentialité sur les Signalements est de garantir un niveau élevé de protection et de transparence pour toutes les personnes dont les données à caractère personnel seront collectées par l'une des Entités Juridiques Syngenta (« Syngenta », « Groupe Syngenta », « nous ») dans l'UE dans le cadre d'un signalement. Le signalement d'actes répréhensibles, de fautes ou de violations de la loi est un acte volontaire. Vous pouvez faire un signalement sans mentionner votre nom ou toute autre information vous concernant dans le signalement, si vous le souhaitez (signalement anonyme) et si le signalement anonyme n'est pas exclu dans le pays concerné. Si votre signalement contient des données à caractère personnel, veillez à ce qu'elles soient limitées à ce qui est nécessaire au traitement et à la résolution de l'affaire.

2 **QUI VA ETRE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES ?**

Si votre signalement concerne uniquement l'entité ou les entités Syngenta dans votre pays (par exemple, vous signalez des problèmes concernant votre employeur ou d'autres employés, ou votre signalement concerne les activités de notre entité locale) et que le signalement est entièrement géré localement, l'entité Syngenta dans votre pays est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel. S'il existe plusieurs entités Syngenta dans votre pays, l'entité à laquelle vous envoyez votre signalement est votre contrôleur de données. Si plusieurs entités Syngenta dans votre pays sont concernées par votre signalement, toutes les entités concernées sont conjointement vos contrôleurs de données. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître les coordonnées du responsable du traitement des données à caractère personnel dans votre pays.

Toutefois, si d'autres entités de Syngenta sont concernées par votre signalement, ou si votre signalement a été transmis au niveau du groupe et est géré avec le soutien du Service de Conformité du Groupe, l'entité Syngenta de votre pays et notre société mère, Syngenta Crop Protection AG, une société suisse basée à Bâle, Suisse (« Société Mère Syngenta ») sont conjointement responsables de la collecte et de l'utilisation de vos données à caractère personnel.

Si les problématiques soulevées dans votre signalement concernent l'ensemble du Groupe Syngenta ou si le signalement est géré par le Service de Conformité du Groupe, la Société Mère Syngenta est alors l'unique responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

3 **QUELLES INFORMATION (DONNEES A CARACTERE PERSONNEL) NOUS COLLECTONS ET TRAITONS**

Si vous décidez de fournir des données à caractère personnel dans votre signalement, nous pouvons traiter les informations suivantes :

3.1 **Données à caractère personnel ordinaires**

- Votre nom, votre fonction et vos coordonnées,
- le nom, la fonction, les coordonnées et les autres données de la ou des personnes mentionnées dans votre signalement (comme les témoins, les personnes intéressées ou les tiers),
- les faits signalés,
- les éléments recueillis au cours de l'enquête,
- le rapport sur les mesures d'enquête,
- les résultats de l'enquête.

Si vous vous inscrivez pour utiliser le système web SYNGENTA Compliance HelpLine, il vous sera demandé de nous fournir les données à caractère personnel suivantes (seules les données marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires) :

- Vos identifiants de connexion à l'outil (*),
- la langue (*),
- Si vous êtes un employé de Syngenta, un collaborateur externe ou un tiers,
- si vous souhaitez rester anonyme (*),
- vos coordonnées (nom, adresse, adresse électronique, numéro de téléphone),
- toute information facultative que vous fournissez à votre sujet.

3.2 Catégories Particulières de Données

La fourniture de Catégories Particulières de Données¹ dans un signalement est volontaire. Si les Catégories Particulières de Données fournies dans le signalement s'avèrent non pertinentes pour l'affaire, nous les supprimerons immédiatement. Veuillez ne pas fournir de Catégories Particulières de Données vous concernant ou concernant toute autre personne si cela n'est pas nécessaire pour nous permettre de comprendre ou de résoudre l'affaire ou de vous protéger ou de protéger d'autres personnes.

3.3 Sources des données à caractère personnel.

Données à Caractère Personnel recueillies Directement auprès de Vous : En règle générale, nous recueillons des données à caractère personnel directement auprès de vous via la Syngenta Compliance Helpline ou le Canal de Réception des Signalements Local de l'UE

Données à Caractère Personnel provenant de Tiers : Nous pouvons recevoir des données à caractère personnel de la part de vos collègues, de vos supérieurs hiérarchiques, de tiers (tels que nos sous-traitants ou nos clients), ou générer ces données au cours d'une enquête.

4 POURQUOI RECUEILLONS-NOUS ET CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET POURQUOI SOMMES-NOUS AUTORISÉS À LE FAIRE

Nous pouvons traiter vos données à caractère personnel pour les finalités suivantes.

Finalités	Base légale
<p>Gestion des signalements et des enquêtes</p> <p>Nous traitons vos données à caractère personnel pour gérer de manière sûre et efficace tous les signalements effectués dans le cadre de notre Politique de Signalement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'analyse, le stockage et le suivi des signalements, – l'identification et l'exclusion des signalements non pertinents ou faux, – l'enquête sur les faits signalés (le cas échéant), – les actions nécessaires pour mettre fin aux actes répréhensibles, aux fautes ou aux violations de la loi, préserver les preuves et défendre les droits de nos employés ou les biens et droits de Syngenta, – la protection de la vie privée, des droits et de la sécurité de l'auteur du signalement, des témoins et des tiers mentionnés dans le signalement, ainsi que des droits de la personne concernée. 	<p>Selon le cas, le traitement peut être fondé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nécessité de respecter nos obligations légales², étant donné que la mise en œuvre de systèmes de signalement est obligatoire dans certains pays où Syngenta exerce ses activités (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD³) • nos intérêts légitimes, plus particulièrement pour contrôler le respect de notre code de conduite et d'autres règlements internes (article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD).
<p>Catégories Particulières de Données</p> <p>Nous pouvons traiter des Catégories Particulières de Données pour mener des enquêtes, confirmer des faits signalés et des allégations et prendre des mesures pour mettre fin à des actes répréhensibles détectés, à des fautes ou à des violations de la loi.</p>	<p>Selon le cas, le traitement peut être nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour exécuter des obligations et/ou exercer des droits spécifiques de l'employeur ou de l'employé dans le domaine du droit du travail et de la protection sociale (article 9, paragraphe 2, point b), du RGPD) ; • pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice (article 9, paragraphe 2, point f), du RGPD) ;

¹ « Catégories particulières de données » - données qui révèlent la race ou l'appartenance ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle, la santé physique ou mentale, ou qui comprennent des données génétiques ou des données biométriques.

² Nous pouvons traiter vos données à caractère personnel pour nous conformer à nos obligations légales énoncées par exemple dans la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 relative à la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union et ses actes d'exécution qui imposent aux entreprises l'obligation de mettre en œuvre des procédures de signalement internes et externes pour détecter et réagir aux violations de la loi. Nous pouvons traiter vos données également sur la base de la législation nationale de votre pays.

³ « RGPD » Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

	<ul style="list-style-type: none">• (dans des cas exceptionnels) pour des raisons d'intérêt public majeur (article 9, paragraphe 2, point g), du RGPD) ;
--	--

5 PARTAGE DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Nous pouvons partager vos données personnelles entre les filiales du Groupe Syngenta (c'est-à-dire Intra-Groupe) ou avec d'autres destinataires pour les raisons suivantes.

5.1 Intra-Groupe

Nous pouvons partager vos données à caractère personnel entre les filiales du Groupe Syngenta, pour toutes les finalités spécifiées dans l'article 4 de la présente Politique. La Société Mère Syngenta a conclu des Contrats de Transfert de Données Intragroupe (IDTA) avec plusieurs de ses filiales (Syngenta DP Network), dont nous faisons partie, afin de permettre un transfert et un traitement efficaces et sécurisés des données à caractère personnel.

L'accès aux données à caractère personnel est accordé sur la base du besoin de savoir et, dans tous les cas, les données fournies restent confidentielles.

5.2 Autres Destinataires

Nous partageons également vos données à caractère personnel avec des prestataires de services qui ont été sélectionnés par Syngenta pour effectuer des activités spécifiques en notre nom (tels que les opérateurs de la Help Line Navex ou les entreprises qui fournissent des logiciels et des services informatiques (par exemple, des services de courrier électronique, de télécommunication et de gestion de l'information). Nous pouvons également partager des données à caractère personnel avec des autorités publiques lorsque la loi l'exige.

6 TRANSFERT INTERNATIONAL DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Nous pouvons transférer vos données à caractère personnel à la Société Mère Syngenta ainsi qu'à la société nationale chinoise d'agrochimie (China National Agrochemical Corporation). La [Suisse](#) a été officiellement reconnue par la Commission européenne comme offrant un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel. Lorsque nous transférons vos données à caractère personnel à des destinataires situés dans d'autres pays tiers (c'est-à-dire en dehors de l'Espace économique européen) qui n'ont pas été officiellement reconnus comme adéquats par la Commission européenne, les transferts ont lieu en utilisant un mécanisme de transfert de données approprié, tel que les Clauses Contractuelles Types de l'UE (voir [ici](#)), ou, dans des circonstances exceptionnelles, sur la base d'exceptions légales autorisées.

7 COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Nous conserverons vos données personnelles et celles d'autres personnes pendant le temps nécessaire à la poursuite d'une action en justice ou en vertu d'autres lois applicables. Si l'enquête a révélé une mauvaise conduite ou d'autres violations, nous pouvons conserver les données à caractère personnel pendant le temps nécessaire pour supprimer les conséquences de la mauvaise conduite ou de la violation identifiée.

8 VOS DROITS

8.1 Droits des personnes

Vous avez un droit d'accès à vos données à caractère personnel et le droit d'obtenir une copie des informations que nous détenons à votre sujet. Vous avez le droit de corriger toute donnée inexacte ou incomplète, de vous opposer au traitement de vos données personnelles et de demander la limitation du traitement dans certains cas. Vous pouvez également demander la suppression de vos données personnelles s'il n'y a pas de raison valable pour que nous continuions à les traiter. Vous pouvez également donner des directives relatives au sort de vos données après votre mort.

Certains droits sont soumis à des conditions ou à des limitations, et leur exercice peut dépendre de la base juridique sur laquelle nous nous appuyons pour traiter vos données à caractère personnel (voir l'article 4 ci-dessus). En outre, nous pouvons nous prévaloir de dérogations applicables en vertu de la législation en vigueur afin de rejeter tout ou partie de votre demande. Dans ce cas, nous vous en informerons lorsque nous répondrons à votre demande.

Si vous souhaitez exercer l'un des droits susmentionnés, veuillez consulter l'article 9 pour savoir comment nous contacter.

8.2 Droit d'introduire une plainte

Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès d'une Autorité de Contrôle, en particulier dans l'État membre de l'UE où vous résidez, où vous travaillez ou au sein duquel la problématique faisant l'objet de la plainte s'est produite. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître l'Autorité de Contrôle de votre pays.

9 CONTACT

Pour exercer vos droits ou si vous avez des questions concernant la présente Politique de Confidentialité sur les Signalements, veuillez contacter l'entité juridique de Syngenta compétente dans votre pays par courriel ou par courrier à l'adresse du siège social indiquée dans le tableau ci-dessous.

Pays	Responsable de traitement	Contact Syngenta	Autorité de contrôle
Hungary	Syngenta Kft. Alíz utca 2 1117 Budapest Hungary	dataprivacy.hu@syngenta.com	Hungarian National Authority for Data Protection and Freedom of Information (details available at https://naih.hu).
	Syngenta Services Kft. Alíz utca 2 1117 Budapest Hungary		
Switzerland	Syngenta Crop Protection AG Rosentalstrasse 67 4058 Basel Switzerland	dataprivacy.ch@syngenta.com	Federal Data Protection and Information Commissioner (FDPIC) (www.edoeb.admin.ch).
Belgium	Syngenta Seeds N.V. Devgen N.V. Technologiepark 30 9052 Ghent-Zwijnaarde Belgium	dataprivacy.be@syngenta.com	Gegevensbeschermings-autoriteit (www.gegevensbeschermingsautoriteit.be)
	Syngenta Crop Protection N.V. Avenue Louise 489 1050 Brussels Belgium		
	Syngenta Chemicals B.V., Belgian Branch Rue de Tyberchamps 37 7180 Seneffe Belgium		
Bulgaria	Syngenta Bulgaria EOOD Tsarigradsko Shosse blvd, 145 Sofia Office Center, fl. 6 1784 Sofia Bulgaria	dataprivacy.bg@syngenta.com	Commission for Personal Data Protection (https://www.cdpd.bg/en/index.php)

Czech Republic	Syngenta Czech s.r.o., se sídlem Bucharova 1314/8 Praha 5, 150 00	dataprivacy.cz@syngenta.com	Bureau de la protection des données personnelles https://uouu.gov.cz/
France	Syngenta France SA 1228 Chemin de l'Hobit, 31790 Saint-Sauveur France	dataprivacy.fr@syngenta.com	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (https://www.cnil.fr/en)
	Syngenta Production France S.A.S 55, rue du Fond du Val – 27600 Saint-Pierre-la-Garenne France		
Germany	Syngenta Seeds GmbH Zum Knipkenbach 20 32107 Bad Salzuflen Germany	de.datenschutz@syngenta.com	<p>Federal: Bund: Der Bundesbeauftragte für den Datenschutz und die Informationsfreiheit</p> <p>States:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baden-Württemberg: The state commissioner for data protection and freedom of information for Baden-Württemberg - Bavaria (public sector): The Bavarian State Commissioner for Data Protection - Bavaria (private area): Bavarian State Office for Data Protection Supervision - Berlin: Berlin Commissioner for Data Protection and Freedom of Information - Brandenburg: The state commissioner for data protection and the right to inspect files in Brandenburg - Bremen: The State Commissioner for Data Protection and Freedom of Information of the Free Hanseatic City of Bremen - Hamburg: The Hamburg Commissioner for Data Protection and Freedom of Information - Hesse: The Hessian data protection officer - Mecklenburg-Western Pomerania: The State Commissioner for Data Protection and Freedom of Information Mecklenburg-Western Pomerania - Lower Saxony: The State Commissioner for Data Protection for Lower Saxony - North Rhine-Westphalia: State Commissioner for Data Protection and
	Syngenta Agro GmbH Lindleystrasse 8 D 60314 Frankfurth am Main Germany		

			<p>Freedom of Information for North Rhine-Westphalia</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rhineland-Palatinate: The state representative for data protection and freedom of information for Rhineland-Palatinate - Saarland: Independent Data Protection Center Saarland - State Commissioner for Data Protection and Freedom of Information - Saxony: Saxon data protection officer - Saxony-Anhalt: State Commissioner for Data Protection for Saxony-Anhalt - Schleswig-Holstein: Independent State Center for Data Protection Schleswig-Holstein - Thuringia: Thuringia State Commissioner for Data Protection and Freedom of Information
Greece	Syngenta Hellas Single Member S.A.C.I.Anthoussas Avenue 153 49 Anthoussas Attikis Athens Greece	dataprivacy.gr@syngenta.com	Αρχή Προστασίας Δεδομένων Προσωπικού Χαρακτήρα (https://www.dpa.gr)
Italy	Syngenta Italia S.p.A. Viale Fulvio Testi 280/6, 20126 Milano Italy	dataprivacy.it@syngenta.com	Garante per la protezione dei dati personali. (https://www.garanteprivacy.it/)
Netherlands	Syngenta Seeds B.V. Westeinde 62 1601 BK Enkhuizen The Netherlands	dataprivacy.nl@syngenta.com	Autoriteit Persoonsgegevens (www.autoriteitpersoonsgegevens.nl)
	Syngenta Crop Protection B.V. Jacob Obrechtlaan 7 4611 AP Bergen op Zoom The Netherlands		
Poland	Syngenta Polska Sp.z.o.o. Ul. Szamocka 8 01-748 Warsaw Poland	dataprivacy.pl@syngenta.com	Urząd Ochrony Danych Osobowych (https://uodo.gov.pl/)
Romania	Syngenta Agro SRL Victoria Park, 73-81 București-Ploiești road, 3rd building, 4th floor, 1st district	dataprivacy.ro@syngenta.com	Autoritatea Națională de Supraveghere a Prelucrării Datelor cu Caracter Personal (https://www.dataprotection.ro/)

	Bucharest, 013685 Romania		
Spain	Syngenta España, S.A.U. Calle Ribera del Loira, 8- 10, 3ª Planta 28042 Madrid España	dataprivacy.es@syngenta.com	Agencia Española de Protección de Datos (https://www.aepd.es/es)

10. MISES A JOUR

Vous pouvez retrouver la date de la dernière modification de cette Politique de Confidentialité sur les Signalements en consultant la mention « DERNIÈRE MODIFICATION » en haut de cette page. Vous pouvez imprimer, télécharger ou conserver une copie de cette Politique de Confidentialité (et de toute version modifiée) pour vos besoins.